

**RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 AVRIL 2024  
PUBLIÉ LE 11 AVRIL 2024**

<p><b>Date de la convocation :</b> 03/04/2024</p> <p><b>Date de la séance :</b> 09/04/2024</p> <p><b>Présidence de séance :</b> Jean-Paul MUNNIER, Maire</p> <p><b>Secrétaire de séance :</b> David LOYSEAU</p>	<p><b>Membres présents :</b> MM. Jean-Paul MUNNIER, Colette BESANÇON, Robert GRILLON, Aurélie DZIERZYNSKI, David LOYSEAU Dominique THIEBAULT, Olivier DALON, Pierre CHARITÉ, Jean-Pierre CUGNEZ, Serge MENNECIER, Gérard BERTHON, Alain CLÉMENT, Christiane MONA, Christophe CHARLES, Pascal GAUTHIER, Séverine COENART, Christian DRIANO, Josette NICOLET, Jean-Christophe OCHIER.</p>
<p><b>Membres en exercice : 29</b></p> <p><b>Membres présents : 19</b></p> <p><b>Membres représentés : 6</b></p> <p><b>Membres absents : 4</b></p> <p><b>Votants : 25</b></p>	<p><b>Membres absents représentés :</b> Mme Majda CHETTAT BENATTABOU donne pouvoir à M. Olivier DALON Mme Marie-Andrée WACOGNE donne pouvoir à Mme Christiane MONA Mme Zahia LAZAAL donne pouvoir à M. Alain CLÉMENT Mme Nadia LAKHDER donne pouvoir à M. Pierre CHARITÉ Mme Fanny SAUNIER donne pouvoir à M. Jean-Paul MUNNIER M. Saïd NOUNA donne pouvoir à M. Robert GRILLON</p> <p><b>Membres absents non excusés :</b> Mme Jacinthe NUNHOLD M. Ismaël BOUDJEKADA M. Laurent VIEILLE Mme Yasmina TABECHE</p>

<b>DÉLIBÉRATION N° 399/2024</b>	<b>OBJET :</b> Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 04 mars 2024
<p><b>VOTE :</b> Adoptée à l'UNANIMITÉ</p> <p><b>POUR : 25</b></p> <p><b>CONTRE : 0</b></p> <p><b>ABSTENTION : 0</b></p>	<p><b>Délibéré :</b> le conseil municipal approuve le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 04 mars 2024.</p>

<b>DÉLIBÉRATION N° 400/2024</b>	<b>Objet :</b> Information sur les décisions prises par le Maire en vertu des délégations du conseil municipal
<p><b>Simple information à l'assemblée délibérante sans vote des conseillers municipaux</b></p>	<p>Le Conseil Municipal prend acte des décisions prises par le Maire en vertu des délégations qui lui sont accordées par le Conseil Municipal.</p>

<b>DÉLIBÉRATION N° 401/2024</b>	<b>Objet :</b> PMA – Modification statutaire – Intégration d'une compétence dite « supplémentaire » visant à la constitution de groupements de commandes
<p><b>VOTE :</b> Adoptée à l'UNANIMITÉ</p> <p><b>POUR : 25</b></p> <p><b>CONTRE : 0</b></p> <p><b>ABSTENTION : 0</b></p>	<p><b>Délibéré :</b> le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la modification statutaire de Pays de Montbéliard Agglomération, telle que présentée.</p>

<b>DÉLIBÉRATION N° 402/2024</b>	<b>Objet :</b> PMA – Modification statutaire – Intégration d'un item complémentaire à la compétence santé exercée à titre supplémentaire visant à la mise en place d'une mutuelle intercommunale
<b>VOTE :</b> Adoptée à l'UNANIMITÉ  POUR : 25 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0	<b>Délibéré :</b> le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la modification statutaire de Pays de Montbéliard Agglomération, telle que présentée.
<b>DÉLIBÉRATION N° 403/2024</b>	<b>Objet :</b> Syndicat du gaz de la région de Montbéliard (Sygam) – Modification statutaire
<b>VOTE :</b> Adoptée à l'UNANIMITÉ  POUR : 25 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0	<b>Délibéré :</b> le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la modification statutaire du Syndicat du Gaz de la Région de Montbéliard (SYGAM), telle que présentée et intégrée dans la proposition de statuts figurant en annexe.
<b>DÉLIBÉRATION N° 404/2024</b>	<b>Objet :</b> Fixation des taux de fiscalité directe locale 2024
<b>VOTE :</b> Adoptée à la MAJORITÉ  POUR : 24 CONTRE : 0 ABSTENTION : 1 (M. DRIANO)	<b>Délibéré :</b> le Conseil Municipal fixe les taux 2024 de la fiscalité directe locale selon le tableau présenté.
<b>DÉLIBÉRATION N° 405/2024</b>	<b>Objet :</b> Approbation du budget primitif 2024
<b>VOTE :</b> Adoptée à la MAJORITÉ  POUR : 24 CONTRE : 0 ABSTENTION : 1 (M. DRIANO)	<b>Délibéré :</b> le Conseil Municipal : <ul style="list-style-type: none"> <li>• adopte le budget primitif 2024 tel que présenté ;</li> <li>• autorise Monsieur le Maire à procéder, pour l'exercice budgétaire 2024, à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections de fonctionnement et d'investissement.</li> </ul>
<b>DÉLIBÉRATION N° 406/2024</b>	<b>Objet :</b> Révision de la tarification 2024 des services municipaux
<b>VOTE :</b> Adoptée à la MAJORITÉ  POUR : 24 CONTRE : 1 (M. DRIANO) ABSTENTION : 0	<b>Délibéré :</b> le Conseil Municipal approuve l'application de la tarification des services municipaux telle que présentée.
<b>DÉLIBÉRATION N° 407/2024</b>	<b>Objet :</b> Modification du tableau des effectifs
<b>VOTE :</b> Adoptée à l'UNANIMITÉ  POUR : 25 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0	<b>Délibéré :</b> le Conseil Municipal, pour faire suite à la promotion interne au titre de l'année 2024 procède aux fermetures et ouvertures de postes présentés

<b>DÉLIBÉRATION N° 408/2024</b>	<b>Objet : Attribution des subventions de fonctionnement 2024 aux associations et autres organismes</b>
<p><b><u>VOTE</u> : Adoptée à l'UNANIMITÉ</b></p> <p><b>POUR : 20</b> <b>CONTRE : 0</b> <b>ABSTENTION : 0</b></p> <p>MM Robert GRILLON, Colette BESANÇON, Josette NICOLET et Jean-Christophe OCHIER étant membres d'associations concernées par l'attribution des subventions visées ci-dessus, ne prennent pas part au vote.</p>	<p><b><u>Délibéré</u> :</b> le Conseil Municipal valide les subventions proposées.</p>
<b>DÉLIBÉRATION N° 409/2024</b>	<b>Objet : Programmation 2024 au titre du Contrat de Ville Unique (CVU)</b>
<p><b><u>VOTE</u> : Adoptée à l'UNANIMITÉ</b></p> <p><b>POUR : 25</b> <b>CONTRE : 0</b> <b>ABSTENTION : 0</b></p>	<p><b><u>Délibéré</u> :</b> le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• approuve la programmation des actions du Contrat de Ville Unique (CVU) 2024 pour le territoire de Grand-Charmont dont le détail est joint en annexe à la présente délibération</li> <li>• autorise Monsieur le Maire à signer tout acte ou document s'y rapportant.</li> </ul>
<b>DÉLIBÉRATION N° 410/2024</b>	<b>Objet : Programmation 2024 au titre de la Dotation Politique de la Ville (DPV)</b>
<p><b><u>VOTE</u> : Adoptée à l'UNANIMITÉ</b></p> <p><b>POUR : 25</b> <b>CONTRE : 0</b> <b>ABSTENTION : 0</b></p>	<p><b><u>Délibéré</u> :</b> le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• approuve cette programmation au titre de la Dotation Politique de la Ville pour l'année 2024 ;</li> <li>• autorise Monsieur le Maire à signer tout acte ou document d'y rapportant ;</li> <li>• désigne Monsieur Paul GAUTHIER, Directeur du pôle cohésion sociale et éducation, et Monsieur Emmanuel CLAUDE, directeur du pôle cadre de vie, en tant qu'agents de la collectivité référents sur ce dossier afin d'assurer la transmission rapide des informations.</li> </ul>
<b>DÉLIBÉRATION N° 411/2024</b>	<b>Objet : Demande de subvention au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (FIPDR)</b>
<p><b><u>VOTE</u> : Adoptée à la MAJORITÉ</b></p> <p><b>POUR : 24</b> <b>CONTRE : 0</b> <b>ABSTENTION : 1 (M. DRIANO)</b></p>	<p><b><u>Délibéré</u> :</b> le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• approuve la programmation 2024 au titre de la vidéoprotection communale ;</li> <li>• approuve le plan de financement s'y rapportant ;</li> <li>• autorise Monsieur le Maire à intervenir à tous les stades de la procédure inhérente à ce dossier et à signer tout acte ou document s'y rapportant.</li> </ul>

Le Maire,  
Jean-Paul MUNNIER.